

## ***Bessanaises, Bessanais,***

Le dimanche 15 mars, vous élierez vos conseillers municipaux pour la période 2026-2032.

Une équipe alliant expérience et jeunesse est réunie autour du maire sortant, Jérémy TRACQ. Elle se présente à vous avec une volonté prioritaire : mettre toute son énergie au service de la collectivité.

Elle s'inscrit dans la continuité de l'action engagée, avec sept membres de la majorité municipale actuelle, et marque aussi un renouvellement, avec des candidats aux profils variés et aux compétences complémentaires.

Tous ont déjà démontré leur volonté et leur capacité à s'investir concrètement, honnêtement et avec beaucoup d'énergie pour le village.

L'équipe « Bessans, toujours dans l'élan » entend travailler à un développement ambitieux et harmonieux de Bessans, respectueux de ses valeurs, de son identité et de ses spécificités, autour de quatre axes majeurs : maîtrise des finances, développement économique, amélioration du cadre de vie et présence forte pour représenter Bessans dans les organismes extérieurs.

Il s'agira de conforter le travail réalisé, en menant à leur terme les dossiers engagés et en mettant en œuvre les projets en cours ou émergents.

Nous portons un projet ambitieux, cohérent et réaliste, avec une vision à moyen et long termes, en recherchant le meilleur équilibre entre le développement de l'activité et les actions tournées vers les habitants.

Notre action sera menée en lien avec les services et en favorisant la participation citoyenne et associative, avec rigueur, en transparence et dans un souci permanent de l'intérêt général.

Les élections municipales 2026 sont marquées par un nouveau mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants :

- Scrutin de liste.
- Obligation de parité.
- **Fin du panachage** (Pas de possibilité de rayer ou ajouter des noms. Il faut voter pour une liste entière. Toute modification du bulletin de vote entrainera sa nullité).

**Avec une seule liste candidate pour la commune de Bessans, il n'y aura qu'un tour, le dimanche 15 mars.**

A l'issue du scrutin, tous les membres de la liste « Bessans, toujours dans l'élan » seront élus pour constituer le nouveau Conseil Municipal.

**Il s'agit néanmoins d'un moment important pour la démocratie locale.**

**Nous avons besoin de votre soutien, par un vote de confiance à l'équipe qui vous est présentée.**

**BESSANS**  
TOUJOURS DANS L'ÉLAN

**RENCONTRE  
ÉCHANGES**



Venez échanger avec les membres de l'équipe  
« Bessans, toujours dans l'élan »  
autour de leur projet

**MARDI 10 MARS à 20h30**  
**Salle de l'Albaron**



# MAÎTRISE DES FINANCES

*“Une situation financière maîtrisée, c’est la garantie de pouvoir engager des investissements et réaliser des projets.”*

Les collectivités font face à un contexte contraint. Le désengagement de l’État est une réalité (baisse des dotations de 50 % en 10 ans, poursuite des prélèvements obligatoires sur les budgets).

L’endettement de la Commune reste élevé (divers emprunts contractés depuis le début des années 2000 pour des projets ou des dépenses obligatoires, et un emprunt récent d’un million d’euros pour faire face aux conséquences des crues de 2024).

Nous entendons :

- Poursuivre la maîtrise des différentes dépenses.
- Optimiser les recettes, notamment en visant l’obtention de subventions maximales dans la conduite des projets.
- Assurer un équilibre entre l’utilisation des moyens publics et le recours à des prestataires privés.
- Recourir à l’emprunt uniquement dans le cadre de projets importants et structurants, en respectant les ratios de référence préconisés.
- Veiller à limiter la pression fiscale sur les contribuables (aucune hausse des taux d’imposition locaux au cours des deux derniers mandats).
- Conforter l’organisation des ressources humaines afin de préserver la qualité de service, tout en veillant à la rationaliser autant que possible.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*“Pour un territoire vivant et dynamique, qui génère de l’activité et de l’emploi, le développement économique est absolument indispensable. L’activité touristique est aujourd’hui satisfaisante (occupation de la station hiver comme été, chiffre d’affaires du domaine skiable, fréquentation de différents pôles d’attractivité...). Elle constitue le moteur de l’économie. Nous poursuivrons dans cette voie, en veillant à renforcer les liens indispensables entre tourisme et agriculture, dans le dialogue et la concertation.”*

## TOURISME

- Finaliser le développement de nouveaux lits touristiques sur le secteur « Aval des Conchettes » (hôtel et résidences hôtelières) afin d’apporter du dynamisme, de diversifier l’offre d’hébergement, de créer de nouveaux emplois et de générer des recettes supplémentaires.
- Rechercher des solutions concernant le logement des saisonniers.
- Conforter les activités nordiques comme principal atout de Bessans et œuvrer pour leur diversité (hiver et été).
- Mettre en œuvre le projet de mise à niveau (modernisation et développement des infrastructures) du site international de biathlon de Haute-Maurienne Vanoise, afin qu’il conserve sa place stratégique. Il s’agit de saisir l’opportunité que représente l’organisation en 2030 des Jeux Olympiques et Paralympiques d’hiver dans les Alpes françaises pour le rendre plus attractif et fonctionnel, à la fois pour les athlètes de haut niveau et pour le grand public.
- Renforcer l’aspect ludique du domaine alpin, espace idéal pour l’apprentissage des enfants et des débutants, tout en cherchant à rationaliser et réduire les coûts de fonctionnement.
- Conforter les dispositifs d’enneigement et le snowfarming (carrière à neige), en tenant compte des impératifs liés aux usages de l’eau.
- Poursuivre l’accueil des groupes (sportifs, scolaires, séminaires d’entreprises...), en appui sur les structures existantes, notamment sur le Centre « La Bessanaise », association paracommunale et premier employeur local.
- Valoriser les différents pôles d’attractivité (Espace Ludi’lacs, Espace VTT de Chantelouve, camping municipal de l’Illaz, pêche, cascade de glace, via ferrata...).
- Développer le potentiel de Bessans autour du trail, de la marche nordique et des sentiers thématiques.
- Conforter les moyens de transport mis en œuvre à l’échelle de la Haute-Maurienne Vanoise et communiquer autant que possible sur les facilités d’accès à la Haute-Maurienne Vanoise et à Bessans.

## AGRICULTURE

- Poursuivre une politique événementielle soutenue, tant sportive que culturelle, afin de renforcer la notoriété, l'image et l'attractivité de Bessans. La forte montée en puissance du Marathon International de ski de fond doit se prolonger, dans la perspective de la 50<sup>ème</sup> édition prévue en janvier 2029.
- Renforcer et développer les partenariats, en particulier avec les fédérations sportives, notamment la Fédération Française de Ski (FFS).
- Capitaliser sur le label UNESCO « Terre d'Alpinisme » décerné en 2021 au territoire de Bessans et Bonneval-sur-Arc, en lien avec l'association porteuse de ce label, afin de promouvoir l'alpinisme sous toutes ses formes.
- Poursuivre les actions en lien avec Bessan (Hérault) dans le cadre du jumelage officialisé en 2017, et préparer le dixième anniversaire de ce dernier.
- Rénover et valoriser le riche patrimoine local : réalisation des travaux de confortement de la chapelle Saint Etienne, engagement des travaux de la chapelle Sainte Anne à la Goulaz, actions sur la statuaire, amélioration continue de l'habitat ancien « L'Érablo ». Nous porterons une attention particulière à l'évolution du dossier de valorisation de la « Maison Finette », que la Commune est prête à accompagner à la mesure de ses possibilités, en fonction des éléments techniques et financiers.

- Promouvoir les possibilités d'installation dans la zone agricole et agrotouristique « Combe du Ribon », où deux lots sont actuellement disponibles.
- Veiller à la préservation et à l'usage du foncier agricole.
- Maintenir en état les différentes pistes de montagne et les chemins agricoles.
- Soutenir les démarches portées par la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV) et le Groupement Intercommunal de Développement Agricole (GIDA) en matière de conciliation des usages.
- Accompagner les études en cours en matière d'irrigation (mutualisation potentielle avec les systèmes d'enneigement du domaine skiable).

## ARTISANAT - COMMERCES

- Soutenir le développement de l'artisanat local et de nouveaux commerces, générant de nouveaux emplois.
- Communiquer sur l'existence de locaux commerciaux vacants, afin d'espérer leur remise en activité.
- Solliciter les artisans locaux pour la réalisation de travaux communaux, en veillant au respect des dispositions légales en matière de marchés publics.

## AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

*“Bâtiments, logements, travaux, environnement, nouvelles technologies, social sont autant de thématiques essentielles à l'amélioration du cadre de vie quotidien.”*

## TRAVAUX

- Finaliser les travaux faisant suite aux crues de 2024 (ponts et passerelles de la vallée d'Avérole).
- Suivre et appuyer le dossier porté par le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) dans le cadre de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) », relatifs au ruisseau du Claret et à sa confluence avec l'Arc, afin de faire face aux aléas climatiques.
- Réaliser progressivement les actions préconisées dans le cadre des nouveaux schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement (protection des captages, raccordement à l'assainissement de la Rue Saint Jean-Baptiste, mises en séparatifs de réseaux, préservation de la conformité de la station d'épuration).
- Améliorer la circulation et le stationnement, ainsi que les cheminements piétons au sein du village.
- Veiller au maintien en état des voiries communales, par des investissements réguliers.

- Poursuivre le dossier relatif au renouvellement du pont de Bessans, à proximité des remontées mécaniques.
- Rechercher une solution permettant de traverser en sécurité entre le camping municipal de l'Illaz et l'Espace Ludi'lacs.
- Déployer l'électricité au hameau des Vincendières, dans le prolongement des travaux d'alimentation réalisés depuis le hameau de La Goulaz.
- Repenser la signalétique (entrées et cœur du village), dans la continuité de l'important travail mené en matière d'adressage et numérotation.

## BÂTIMENTS - LOGEMENTS

- Poursuivre la rénovation et l'optimisation des bâtiments communaux, en tenant compte de l'accessibilité, avec pour priorités :
  - La Maison Bernard (accueil des locaux destinés au périscolaire et à la garderie, logements).
  - La mairie (pôle d'accueil des différents services).

- Finaliser le dossier d'urbanisation du secteur « Aval des Conchettes », comprenant une partie dédiée au logement permanent, afin de favoriser l'installation de jeunes bessanais et de nouveaux habitants.
- Mener à son terme le dossier d'aménagement du secteur « Sommet de la Ville », permettant aux propriétaires concernés de développer leurs projets.

## ENVIRONNEMENT

- Veiller au fonctionnement optimal de la microcentrale hydroélectrique construite sur le « Ré Bruyant », et étudier d'autres projets potentiels permettant de favoriser la production d'énergies renouvelables, en lien avec le Syndicat Intercommunal « Électricité de Haute-Maurienne ».
- Poursuivre les efforts collectifs en matière de respect des règles d'urbanisme, de la propreté et de l'esthétique du village.
- Activer les leviers permettant de réaliser des économies d'énergie (isolation de certains bâtiments, usage de véhicules électriques).
- Pérenniser les pratiques favorables à l'environnement (compostage collectif, végétalisation d'espaces, jardin partagé et pédagogique...).

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Être aux côtés des particuliers rencontrant encore des difficultés pour accéder à la fibre optique.
- Favoriser la couverture des « zones blanches » par les opérateurs téléphoniques, en faisant preuve de vigilance et d'exigence lors du déploiement des infrastructures.

- Profiter de l'opportunité offerte par le projet européen « Smart Mountain 5G » (déploiement en Haute-Maurienne Vanoise (Bessans, Aussois et Val Cenis) d'un réseau 5G privé) pour expérimenter des cas d'usages au service de l'économie de montagne.
- Faire vivre le site Internet et les différents outils de communication mobilisés au niveau communal.

## SOCIAL

- Défendre le maintien des services publics de proximité. Malgré le passage en classe unique, l'école de Bessans fonctionne bien et nous devons veiller à offrir les meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants.
- Créer une nouvelle offre en matière de garderie pour les jeunes enfants, avec des solutions à l'année.
- Conforter les services proposés aux aînés (portage de repas, aides à domicile, transports...) et aux enfants (cantine, accueils périscolaires et extrascolaires...).
- Porter une attention particulière aux personnes isolées et/ou faisant face à des soucis de santé.
- Promouvoir les activités paramédicales, avec des possibilités de permanences à Bessans.
- Pérenniser et renforcer les actions favorisant les liens entre les générations (repas des aînés, fête des familles...), en appui sur un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dynamique.
- Poursuivre le soutien au monde associatif, qui contribue à l'animation, au dynamisme et à la valorisation de Bessans.

## PRÉSENCE FORTE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

*“Bessans joue un rôle moteur, par une présence assidue, au sein des divers organismes extérieurs et notamment des instances intercommunales. De nombreuses compétences étant traitées au-delà de l'échelon communal, cet engagement est absolument indispensable.”*

- Poursuivre la participation régulière dans les organismes extérieurs (intercommunalité, office de tourisme, SPM, Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), Parc national de la Vanoise, ...) pour faire entendre la voix de Bessans. Une attention toute particulière doit être portée à la CCHMV et à l'office de tourisme, qui constituent des enjeux essentiels.
- Entretenir des liens réguliers avec les différents partenaires (État, Région, Département, chambres consulaires, organismes agricoles, services de sécurité et de secours...).
- Participer activement à la mise en place et au développement du Syndicat Intercommunal « Électricité de Haute-Maurienne », créé au 1<sup>er</sup> janvier 2026 entre les communes d'Aussois, Avrieux, Bessans et Villarodin-Bourget. Un suivi de cette mise en place est prévu, en appui sur les personnes constituant jusque là le conseil d'exploitation de la Régie électrique de Bessans.
- Renforcer les liens avec les communes voisines de Bonneval-sur-Arc et Val Cenis, en mutualisant des moyens lorsque cela s'avère pertinent (Police pluricommunale, matériels, ressources, commandes groupées).